



SOCIÉTÉ MILITAIRE DU CANTON DE GENÈVE

SECTION CANTONALE DE LA
SOCIÉTÉ SUISSE DES OFFICIERS

2021



ÉCLAIRAGE 3

Bulletin d'information aux membres

Société fondée en 1825 par le Général G.-H. Dufour

ÉCLAIRAGE

Bulletin indépendant d'information aux membres de la Société Militaire du canton de Genève depuis 1947

Période de diffusion :

septembre 2021

Editions :

4 numéros par an en 2021

Editeur :

Société militaire du canton de Genève (SMG)

Rédacteur en chef :

Of spéc (cap) Catalina ROTH – c.roth@smg-ge.ch

Equipe de rédaction : Maj Patrick MAYER, cap Marc-André BASCHY, Monsieur Stéphane DUTU (comptes-rendus des conférences)

SOCIÉTÉ MILITAIRE DU CANTON DE GENÈVE (SMG)

Fondée en 1825 par le Général Guillaume Henri Dufour Section cantonale de la Société Suisse des Officiers (SSO)

Président: Lt col EMG Guillaume GENOUD – g.genoud@smg-ge.ch

Vice présidents – Lt col Pierre-Henri HEIZMANN – ph.heizmann@smg-ge.ch

Maj Diego CARRILLO – d.carrillo@smg-ge.ch

Conférences-lunch: Lt col Pierre-Henri HEIZMANN – ph.heizmann@smg-ge.ch - 079 594 36 70

Section de tir: Maj EMG Florian MAURY (délégué) – f.maury@smg-ge.ch

Section AVIA: Col Gilles BOURQUIN (délégué) – g.bourquin@smg-ge.ch

Porte drapeau: Mis à disposition par l'ASSgtm, section genevoise

Courrier: Société militaire de Genève, 1200 Genève – CCP 12-188-7

Local: Rue des Granges 5, 1204 Genève - 022 310 39 45

www.smg-ge.ch

Responsable médias: Maj Harley ANDEREGG – h.anderegg@smg-ge.ch

Gestion membres: Lt col Philippe KUNZI – p.kunzi@smg-ge.ch

Par le Lt col EMG Guillaume GENOUD, Président

Mesdames et Messieurs les officiers, chers camarades,

A l'aube de notre assemblée générale, il est temps de tirer un bilan sur l'année écoulée. La Société Militaire de Genève a vécu à nouveau au ralenti en début d'année, à l'image de la planète entière. Le comité s'est alors concentré sur quatre tâches principales :

1. Une communication active et moderne

La nouvelle version numérique d'EclairaGE (disponible en version papier sur demande), a permis une économie d'un tiers des dépenses liées au bulletin, tout en continuant de proposer des articles de choix, d'informer nos membres et de mettre en avant nos différents annonceurs.

Grâce au travail important de la nouvelle rédactrice en chef a.i. (qui devrait être officialisée lors de l'AG), la version numérique a maintenant atteint son rythme de croisière et est déjà reconnue comme un bulletin de qualité par nos annonceurs et sponsors.

2. La rénovation du local

Le concept de réfection n'ayant pas rencontré le soutien nécessaire de la part des différents mécènes de notre République en 2020, le projet a été complètement réadapté. Maintenant abouti, il vous sera présenté lors de l'AG.

3. Le développement d'activités réservées à nos membres

Les conférences lunch s'étant adaptées à la situation et muées en vidéo-conférences, notre activité phare a pu redémarrer en 2021 après une année d'absence imposée par le COVID. La formule «standard» au local redémarrera cependant dès le mois de septembre.

Du côté de la nouvelle cellule d'instruction, si le module sur le combat mécanisé, initialement prévu en début d'été en collaboration avec le bat mec 17, a dû être annulé pour cause de restrictions sanitaires, un nouveau module, portant lui sur la défense en milieu urbain, est déjà prévu pour l'année prochaine. De plus, la première séance de tir de combat, en collaboration avec notre partenaire du Swiss Gun Center, le 27 mai dernier a rencontré un franc succès. De nouvelles sessions sont planifiées dès la rentrée.

Enfin, le traditionnel bal d'automne, annulé en 2020, aura finalement lieu le samedi 9 octobre à l'hôtel Président Wilson.

4. Promotion de notre armée auprès du monde politique

Une rencontre politique militaire (RPM) aura à nouveau lieu au mois d'octobre. Le divisionnaire Yvon LANGEL, Cdt div ter 1, et le col EMG Denis MASTROGIACOMO, Chef EM cant li ter GE, exposeront à l'entier de la classe politique du canton (communal, cantonal et fédéral) les menaces actuelles ainsi que les missions et défis de notre armée, sur le plan national et cantonal.

L'assemblée générale sera également marquée par l'élection d'un nouveau président. En effet, nos statuts ne permettant que deux mandats de deux ans consécutifs, il est temps pour moi de laisser ma place.

L'importance des enjeux et les différents projets de notre armée nécessiteront un engagement extrêmement important de la Société Militaire de Genève ces prochaines années, je me réjouis en ce sens de la candidature du col EMG Denis MASTROGIACOMO.

Intègre et engagé pleinement au profit de notre armée de milice, ce dernier saura, en cas d'élection le

6 novembre prochain, travailler dans la continuité en se concentrant sur les deux missions principales du comité: développer la SMG en s'adaptant aux défis de la société actuelle et promouvoir activement notre armée de milice.

Je tiens par ces dernières lignes à remercier très sincèrement les membres du comité. Tous se sont engagés ces dernières années de manière exemplaire. Avec un esprit d'équipe à toute épreuve et marqués par ce fameux «comportement d'officier», chacun des membres s'est engagé sans compter au profit de la Société Militaire de Genève.

Je souhaite, au futur président autant de plaisir que j'ai eu durant ma présidence, et au nouveau comité de conserver le même esprit de corps.

En avant!



Lt col EMG Guillaume GENOUD
Président

SERVICE D'INTERVENTION RAPIDE SA

PLUS DE 40 ANS D'EXPÉRIENCE DANS LA SÉCURITÉ PRIVÉE
AU SERVICE DES PARTICULIERS ET DES ENTREPRISES



SIR SA
022 3 644 644
www.sirsa.ch

Cotisations 2021 SMG

Par le Lt col Philippe KUNZI, trésorier

Montant actuels :

Lt **Fr. 65.-**

Plt, of spéc **Fr. 75.-**

Cap **Fr. 80.-**

Of sup et généraux **Fr. 85.-**

Vous pouvez la régler en effectuant un virement auprès de
PostFinance, 3030 Bern, compte postal 12-188-7
ou IBAN CH52 0900 0000 1200 0188 7, BIC POFICHBEXXX,
en faveur de la Société Militaire du Canton de Genève SMG, 1200 Genève.

**Effectuez un paiement
avec TWINT !**



Scannez le code QR avec
l'app TWINT



Confirmez le montant et
le paiement



NOUVELLES BRÈVES DE LA SMG

Le vendredi 20 août

Le lt col EMG Guillaume GENOUD et le maj Diego CARRILLO rencontrent Monsieur Mauro POGGIA, conseiller d'Etat chargé du département de la sécurité, de la population et de la santé (DSPS), afin de discuter des relations entre la Société Militaire de Genève et le Conseil d'Etat ainsi que de la cérémonie de la Restauration.

Le samedi 28 août

Le lt col Philippe KUNZI, le cap Julien BLANC et le plt Nicolas GODEL participent à l'assemblée des délégués de la SSO.

PROCÈS-VERBAL DE LA 195^E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE DE LA SOCIÉTÉ MILITAIRE DU CANTON DE GENÈVE, DU 11 DÉCEMBRE 2020, PAR VOIE DE CIRCULAIRE

Par le Lt col EMG Murat Julian ALDER, secrétaire

En raison des circonstances liées à la crise sanitaire du COVID-19, la 195^e Assemblée générale statutaire de la SMG n'a malheureusement pas pu se tenir comme prévu initialement le samedi 7 novembre 2020 à la Salle des Rois des Exercices de l'Arquebuse et de la Navigation.

Le Comité adresse ses remerciements à l'ensemble des membres ayant participé à l'Assemblée générale qui s'est tenue par voie de circulaire jusqu'au 11 décembre 2020. Il remercie également le major Marco BREITENMOSER, huissier judiciaire, membre de notre Société, qui s'est chargé du dépouillement des votes dont les résultats ont été publiés dans le numéro 2021-1 de notre bulletin EclairaGE.

Le présent procès-verbal se bornera donc à reprendre les rapports écrits de notre Président, le Lt col EMG Guillaume GENOUD (I.) et de notre Trésorier, le Lt col Philippe KUNZI (II.), tels qu'adressés aux membres par courrier du 30 novembre 2020.

I. Rapport de l'exercice 2019-2020

1. Teneur de contrôle

Le travail de fond fourni par notre teneur de contrôle, le Lt col EMG Murat ALDER, et notre trésorier, le Lt col Philippe KUNZI, a permis de mettre à jour de nombreuses adresses obsolètes et, conformément à nos statuts, de sortir les membres ne payant plus leur cotisation sans raison valable depuis 3 ans.

De plus, grâce à l'étroite collaboration avec le Service des Affaires militaires, chaque aspirant genevois en passe d'être promu reçoit une lettre de féli-

citations accompagnée d'un flyer présentant la SMG.

Ce concept de recrutement proactif nous permet d'accueillir pas moins de 22 nouveaux membres cette année. Qu'ils soient chaleureusement les bienvenus en dépit des circonstances liées au COVID-19 qui les ont privés de cérémonie solennelle d'admission.

Le comité remercie chaleureusement Monsieur Jérôme FELLAY, Directeur des affaires militaires ainsi que le major Nicolas SQUILLACI, Commandant d'arrondissement, pour leur aide précieuse dans la mise en place de ce projet.

1.1 Membres disparus

Les membres suivants nous ont quitté durant l'année écoulée:

Col EMG Pierre LARDY – Membre
Lt col EMG Jean VODOZ – Membre
Lt col Nicholas ANTENEN – Membre du comité
Cap René BEGUIN – Membre
Cap Jean-Paul DE SURY – Membre
Cap David GROBET – Membre
Cap Gabriel MINDER – Membre
Plt Pietro SARTORIO – Membre
Plt Rolin WAVRE – Membre
Plt Marc WINIGER – Membre

Nos pensées vont à leur famille, leurs proches et leurs camarades dans la peine.

2. Activités

2.1 Conférences lunch

Alors que le programme prévoyait 10 conférences-lunch et 3 visites extra-muros depuis la dernière assemblée générale, ce ne seront finalement que 6 activités qui auront pu se dérouler, soit 5 conférences-lunch et 1 visite extra-muros.

Du jamais vu depuis que les conférences lunch existent, la crise sanitaire nous forçant au confinement. Néanmoins la participation de l'ordre d'une trentaine de participants est restée stable, marquant une continuité par rapport à l'année dernière.

La qualité des conférences qui ont pu être maintenues, a été une nouvelle fois remarquable, tant par la connaissance, que la maîtrise des sujets traités par les intervenants.

L'unique visite extra-muros s'est révélé une nouvelle fois une merveilleuse occasion de partages et d'amitiés, de plus avec des amis et amies de notre Société, qui bien que non officier, apprécient notre engagement et partagent nos valeurs.

2.2 Programme des manifestations

Mardi 26 novembre 2019

M. Laurent ATTAR-BAYROU, Président de l'Association Internationale des soldats de la Paix et Président national de la FNAME/OPEX, association des anciens combattants des missions extérieures.

Objectifs et missions de l'Association Internationale des soldats de la Paix.

Mardi 10 décembre 2019

Cap Gérard METRAL, Ancien professeur au Collège de Genève, archiviste de la SMG.
Les canons de Sainte-Catherine.

Mardi 28 janvier 2020

Cap Carlo BONFERRONI, Historien passionné.
Réussites et flops de la puissance navale 1905-1945.

Mardi 25 février 2020

Lt Guillaume VERGAIN, Coordinateur de la promotion pour la section Lemania de l'association des anciens gardes suisses pontificaux.

La Garde Suisse Pontificale : une expérience au cœur des enjeux sécuritaires contemporains.

Mardi 1^{er} septembre 2020

Col EMG Alexandre WILLI, Commandant de l'école d'aviation 81.

Acquisition du nouvel avion de combat.

Mercredi 7 octobre 2020

Visite extra-muros des galeries de contre-mines des anciennes fortifications de Genève sous la conduite de M. Matthieu DE LA CORBIERE, Directeur du Service de l'inventaire des monuments d'art et d'histoire.

Il y a lieu de remercier ici le Lt col Pierre-Henri HEIZMANN, Vice-président, et responsable des activités, pour son travail ardu et passionné. C'est en grande partie grâce à lui que notre société est attractive pour toutes les générations d'officiers de notre canton.

2.3 Bal

Suite à la réussite du bal de la société militaire en 2018 et à la demande de plusieurs de nos membres, un bal était à nouveau planifié cette année. La crise sanitaire nous a contraint à repousser ce projet à 2021.

Le comité remercie le col Flavien VALLOGGIA d'avoir accepté d'en prendre la direction du comité d'organisation. Nous lançons ici un appel en direction particulière de nos nouveaux membres : l'organisation d'un tel évènement demande un travail considérable, nous avons besoin de volontaires pour venir en aide à l'organisation ! Annoncez-vous par mail en cas d'intérêt.

3. Communication

Conduite par le cap Julien BLANC, la cellule communication a poursuivi ses efforts de coordination entre les différents vecteurs d'information de l'as-

sociation et a permis de renforcer la présence de la SMG dans les médias ainsi que sur les réseaux sociaux.

Plusieurs communiqués de presse ou contacts directs avec des journalistes ont débouché sur des invitations du président en plateau TV (Léman Bleu et RTS) en dehors des campagnes de votation.

La campagne Air 2030 a quant à elle été l'occasion de renforcer la crédibilité et le sérieux des positions de la SMG dans le débat public.

Au nombreux courriers des lecteurs organisés par la cellule communication, ce sont ajoutés un débat public animé par le journaliste Jérémie SEYDOUX et réunissant : M. le Divisionnaire Claude MEIER, Chef de l'État-major de l'armée, M. Murat ALDER (lt col EMG), Député PLR, Mme Amanda GAVILANES, Députée Parti Socialiste/GSSa et M. Pierre BAYENET, Député Ensemble à Gauche.

Si ce débat n'a réuni qu'une soixantaine d'intéressés, il a été fortement relayé dans la presse romande.

Malgré ce travail important, le scrutin s'est soldé à Genève par une majorité de NON au nouvel avion de combat. On ose croire que les efforts de la SMG et du Comité de campagne cantonal, ont tout de même pesé sur le résultat final.

A l'initiative du maj Harley ANDEREGG, la page Facebook et le compte Instagram de la SMG ont été particulièrement nourris, commentés et appréciés pendant l'engagement "CORONA 20" puis lors de la campagne de votations du 27 septembre 2020.

3.1 Bulletin EclairaGE

Le lt col Alexandre CZECH a fourni un travail titanesque pour la restructure complète et nécessaire d'EclairaGE. Son travail a payé puisqu'il a permis de délivrer 5 numéros en 2020.

Le 1^{er} bulletin de l'année s'est attaché à présenter les formations TRANSFER avec l'aide du lt col M. MORRA et a retranscrit l'intégralité des discours prononcés à l'occasion de la Cérémonie de la Restauration.

Les bulletins 2 et 3 ont présenté, tour à tour, toutes les formations militaires engagées au profit des autorités civiles genevoises durant la phase aigüe de la crise du coronavirus du printemps dernier.

Le bulletin 4 a été dédié au projet Air 2030 et se voulait instrument de vente et d'explications sur le sujet au profit de nos lecteurs.

Pour terminer, le bulletin 5 revient sur le résultat de la votation du 27 septembre et encapsule le PV de l'AG 2019.

Le rédacteur en chef sortant tient à remercier l'ensemble des rédacteurs qui ont su densifier notre bulletin et en faire un outil de réflexion et d'information. Il tient également à remercier nos partenaires publicitaires, PFS Conseils et Kyos, ainsi que Cédric ZAHND de l'Imprimerie Nationale pour ses remarquables mises en page.

Le comité remercie chaleureusement le lt col CZECH pour son important travail, les nombreux témoignages des membres prouvent que la mise au goût du jour du bulletin a été dans l'ensemble très appréciée.

Nous ne pouvons donc que regretter sa démission.

3.2 Concept «Partenariat entreprises»

Les cotisations sociales ne permettant pas d'assurer le fonctionnement de l'association, le comité a développé depuis 2018 un concept de partenariat qui offre à nos sponsors une visibilité sur nos différents vecteurs d'information.

Après la société Kyos (www.kyos.ch), spécialisée dans le domaine de la sécurité et des réseaux informatiques, l'an dernier, les partenariats se sont

poursuivis en 2020 avec la signature de deux contrats supplémentaires et significatifs:

Avec la société SIR Service d'intervention rapide SA (www.sirsa.ch), désignée Meilleur employeur des entreprises de taille intermédiaire 2020 par le magazine Bilan, ainsi qu'avec le Swiss Gun Center de la Voie Creuse (www.swissguncenter.ch). Ce sera l'occasion pour nos membres de pratiquer et de s'entraîner dans un environnement dynamique et parfaitement adapté à toutes les exigences.

Le comité rappelle que toutes les propositions sont bienvenues et que nous nous tenons volontiers à disposition, pour un entretien ou pour la remise des plaquettes de présentation de notre «partenariat entreprise».

4. Patrimoine

4.1 Rénovation du local

Comme annoncé lors de l'assemblée 2019, le comité a mis la rénovation du local dans ses objectifs prioritaires. Un premier projet a été ébauché avec un bureau d'architectes dans le but de présenter le dossier à des mécènes, avant de lancer un appel aux dons.

Une rénovation selon plusieurs variantes, minimum, moyen ou optimal, représenterait plusieurs dizaines, voire centaines de milliers de francs, qu'il ne serait pas possible de financer de manière autonome.

Un mécène important de la place genevoise a été approché. Ce dernier ayant cependant opposé un refus face au dossier présenté ce printemps (sans toutefois prétérir un nouveau dépôt), il a été décidé de réexaminer les possibilités. Le COVID19 et les mesures sanitaires décrétées ont pour l'heure empêché que de nouvelles réunions puissent avoir lieu, mais le comité entend bien remettre l'ouvrage sur le métier dès janvier 2021. Le comité rappelle que le local peut être loué par nos membres pour des événements privés pour seulement CHF 100.- la journée. En cas d'intérêt, annoncez-vous par mail à l'adresse info@smg-ge.ch.

4.2 Bibliothèque

Grâce au travail de notre bibliothécaire, le cap Gérard METRAL, les 5'028 ouvrages de notre bibliothèque, véritables trésors historiques pour certains, sont classés et étiquetés. Ils sont disponibles pour emprunt et consultation. Il vous suffit de se rendre sur notre site web, de choisir un ouvrage et de s'annoncer au bibliothécaire.

De plus, les bulletins EclairaGE de 2008 à 2019 ont été reliés par l'Atelier du Livre de la prison de Champ-Dollon et sont maintenant intégrés, comme ceux des années précédentes, à notre bibliothèque.

5. Section de tir

Les activités de la section de tir se sont limitées à l'essentiel durant cette année 2020 en raison de l'épidémie COVID.

En effet, le stand de Bernex ayant été fermé jusqu'à fin juin 2020 pour des raisons sanitaires, la section a tout de même pu reprendre ses activités début juillet pour offrir 5 dates de tir à ses membres jusqu'à fin septembre.

Ce ne sont pas moins de 63 tirs obligatoires (contre 72 en 2019) et 46 tirs en campagne (65 en 2019) qui ont été effectués durant ces 3 mois.

Toutefois, pour limiter au maximum les risques, nos tireurs n'ont pas effectués de déplacement à l'étranger. Dans la même logique, le traditionnel Tir de l'Amitié franco-suisse a également été annulé. Il sera toutefois conduit en 2021.

En espérant que la situation sanitaire s'améliore pour l'année qui vient ou, du moins, qu'elle permette de reprendre nos activités normales.

6. SSO

Les activités 2020 de la Société suisse des officiers (SSO) ont également été fortement impactées par la crise du COVID.

Seules deux Conférences des présidents ont dès lors été tenues en présentiel le 25 janvier et le 13 juin à Berne. Au moment de la rédaction de ces lignes, une troisième Conférence des présidents est agendée au 7 novembre, en vidéoconférence.

La thématique dominante cette année a été, sans surprise, la campagne de la votation du 27 septembre, avec un positionnement très clair de la SSO en faveur de l'acquisition des nouveaux avions de combat.

L'Assemblée des délégués s'est tenue le 5 septembre à Berthoud (BE), en présence de la Conseillère fédérale Viola AMHERD et du CdA, le cdt C Thomas SÜSSLI. La délégation de la SMG y a voté la décharge du comité SSO pour l'exercice écoulé ainsi que l'élection du col EMG Thomas K. HAUSER et du maj Tamara MOSER au comité SSO.

L'actuel Président de la SSO, le col EMG Stefan HOLLENSTEIN terminera son dernier mandat l'année prochaine.

Dans le cadre du processus d'élection du futur Président, la SMG s'est positionnée pour une adaptation des échéances et a collaboré avec les autres sociétés d'officiers romandes afin de définir un consensus quant à un candidat latin.

Seul un membre de la SMG a annoncé sa candidature. Bien qu'habitué de la SSO depuis de nombreuses années, ce dernier n'a pas été retenu par les autres sociétés romandes. C'est donc l'actuel président de la société des officiers du Bas-Valais qui sera soutenu en bloc par les sociétés romandes à Berne.

7. AVIA GE

En 2020, la section AVIA, comptant à ce jour 53 membres, n'a malheureusement pas pu organiser d'activité. Elle a cependant participé aux votes électroniques de l'AVIA Centrale (approbation, décharges et élections) et a contribué à la campagne Air 2030 du 27 septembre. Les 51 publications du col Gilles BOURQUIN, délégué de la section AVIA,

sur un réseau social professionnel ont comptabilisé un total de 113'092 vues (on peut imaginer ou espérer que ce travail ait contribué à convaincre quelques indécis ou opposants à voter OUI).

Le délégué de la section AVIA GE, qui quitte ses fonctions, présente comme successeur au sein du comité SMG, d'entente avec l'intéressé, l'of spéc Peter-Eugen WAELCHLI.

8. Perspectives 2021

8.1 EclairaGE : passage au numérique

Dans le contexte tendu du budget modeste de notre association, l'avenir du Bulletin EclairaGE est un véritable enjeu. Son coût d'édition et d'impression rajouté aux coûts d'expédition postale à plus de 700 exemplaires, représente ainsi près du quart du budget de la SMG.

Les annonceurs sont de nouveau au rendez-vous après la faillite de la régie publicitaire Publi Annonces, ce qui est réjouissant. Mais le problème du poids financier de l'édition d'un journal sur papier reste posé. Dans ces circonstances, le comité a pris la décision pour 2021, de passer en édition numérique et de conserver les exemplaires «papier» pour les membres qui en feront la demande, ainsi que pour les archives de la société. Cette opération permettra d'économiser plus de 30% des dépenses allouées au bulletin.

Ainsi, à compter du 1^{er} janvier 2021, seuls les membres faisant une demande par voie postale ou par mail info@smg-ge.ch continueront à recevoir une version papier du bulletin.

Tenant compte du fait qu'EclairaGE est l'organe de communication statutaire de l'association avec ses membres, le support numérique choisi est celui d'un vrai journal, dont on tourne les pages sur écran, et qui continuera d'informer sur les sujets d'actualité, les activités, sorties et conférences.

Le comité lance ici un appel: EclairaGE a besoin d'un nouveau rédacteur en chef. En cas d'intérêt,

vous trouvez le cahier des charges sur notre site web dans la rubrique Membres.

8.2 Réfection du local

La réfection du local reste une priorité du comité. La révision du concept est actuellement en cours et le projet sera à nouveau soumis à différents mécènes.

8.3 Activités hors-services

En complément des manifestations et activités déjà proposées par la SMG, une cellule «Activités hors-service», dirigée par le Lt col BODMER, verra le jour en 2021 afin de répondre aux attentes exprimées par plusieurs de nos membres, et tout particulièrement par de nombreux jeunes lieutenants et premier-lieutenants.

Pour 2021 et sous réserve des contraintes COVID qui s'appliqueront alors, il est notamment prévu de proposer:

- des cours de tir de combat grâce au partenariat avec le Swiss Gun Center;
- une participation à la Marche internationale de 4 jours à Nimègue (Pays-Bas);
- des cours à thème, comme par exemple les premiers secours au combat ou les techniques de bivouac d'hiver;
- la participation d'équipes de la SMG à différentes compétitions, tant civiles du type «Spartan Race» que militaires, comme par exemple le «Raid commando des Glières» organisé en France voisine par l'Union nationale des parachutistes.

Les membres sont encouragés à faire part de leur attentes ou propositions, ainsi qu'à s'annoncer s'ils souhaitent mettre à disposition leur domaine d'expertise pour l'organisation de ces activités.

8.4 Nouveaux membres

Le comité a le plaisir de vous présenter cette année 22 nouveaux membres:

Cap Jean-Pierre ROTH – Lt Laurent JAQUET

Plt Arnaud BENJAMIN – Lt Adonis HAXHIJA
Plt Christophe BLESS – Lt Benjamin MADRIGALI
Plt Frédéric BÜRKI – Lt Nicolas MARINONI
Plt Karin KELLER – Lt Tiago MIGUEL DIAS
Plt Vlad POPA-OPREA – Lt Minh Duc NGUYEN
Plt Christian SCHERRER – Lt Antonio PINTO DIAS
Lt Ruben CALVINO – Lt Marc PLANCHEREL
Lt Marco CAPORIZZI – Lt Paco REZZONICO
Lt Grégory CASTILLO – Lt William SALLIN
Lt Jérôme FERNANDES – Lt Jolan VENCHIARUTTI

9. Divers

La cérémonie de la Restauration est annulée cette année pour raisons sanitaires. Une pause de couronne, sans cérémonie officielle ni invités, aura cependant lieu le 30 décembre au soir. Après de longues années de dissensions, le Service du protocole a pris contact avec la SMG afin de rassembler la cérémonie du 30 au soir et celle du 31 au matin, comme il était d'usage à l'époque. Le corps des officiers et l'exécutif cantonal affichent donc à nouveau une image unie, ce dont nous nous réjouissons!

Le responsable des cérémonies, le maj EMG David SCHNEITER, prépare donc ce nouveau concept pour l'année prochaine.

II. Présentation des comptes 2019-2020

Le résultat de l'année est fortement impacté par la crise sanitaire actuelle. Une grande partie des activités ont dû être annulées. Ainsi certaines dépenses ont été réduites, et des entrées n'ont pas pu se faire.

1. Produits

Au 30 septembre 2020, le total des produits s'élève à Fr. 68'369.10. Ce montant est conforme à celui du budget présenté lors de la dernière AG.

72% des entrées sont constituées par les cotisations des membres. Le montant est en légère hausse grâce au travail continu de recrutement et de suivi de notre contrôleur de corps.

Les dons n'ont pas atteint aussi élevés qu'en 2019, vraisemblablement en raison de la crise sanitaire actuelle. La contribution de la Ville de Genève se monte à 4%. Un grand merci à nos donateurs et à la Ville de Genève pour leurs contributions.

Les activités que nous avons pu maintenir contribuent à hauteur de 4% des recettes.

Les recettes publicitaires ont grandement augmenté pour s'établir à 7% des entrées. Nous commençons à voir les fruits du travail de sponsoring. Dans les produits divers, nous retrouvons les contributions de la SSO et les produits financiers.

Le produit exceptionnel correspond à la dissolution de la réserve au profit de la campagne de votations Air 2030.

2. Charges

Les frais du local correspondent à 31% de nos charges. Le montant est en hausse en raison de la hausse des frais de nettoyage et du changement d'assurance. L'ancienne étant encore due. Dans les 23% des activités en plus des événements, conférences et visites, nous trouvons les charges liées à la campagne de votations Air 2030. Les dépenses au profit du futur de l'aviation militaire ont cependant été plus élevées que budgétées.

Les charges du Bulletin correspondent à 22%. Nous sommes repassés à 5 numéros tout en essayant de continuer à maîtriser les coûts de production. Un nouveau concept devrait nous permettre de réduire les coûts de production.

Les cotisations aux associations sœurs représentent 15% des charges. 87% du montant correspondent à la cotisation centrale à la SSO.

Les frais généraux sont plus élevés en raison des publipostages exceptionnels réalisés au moment de la 1^{re} vague.

Les pertes sur cotisations sont plus élevées qu'espérées mais sont tributaires de la bonne volonté des uns ou des autres anciens membres.

Le résultat de l'exercice présente ainsi une perte de Fr. 3'497.22. Les causes principales en sont l'augmentation des charges du local, les frais pour la campagne de votations et la crise sanitaire.

3. Bilan

La situation des liquidités à disposition est meilleure que l'année dernière. Dans les valeurs réalisables, il reste encore une partie des cotisations, les prochains rappels partiront prochainement. Ce qui devrait nous permettre d'honorer les factures encore ouvertes.

En raison de la perte de cette année notre capital se situe donc à Fr. 16'122.72.

4. Budget 2021

Nous vous présentons un budget 2021 qui contient des produits réalistes et une rationalisation des dépenses. Les 2 axes principaux sont la réduction des charges liées au Bulletin et la poursuite des recherches de sponsoring.

Le budget présenté ne nécessite pas d'augmentation des cotisations.

L'éventuel solde positif de l'année prochaine sera mis de côté au profit de l'entretien du local.

Les membres de la Société Militaire de Genève sont convoqués à la 196^E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Samedi 6 novembre 2021 à 17h00

Salle des Rois des Exercices de l'Arquebuse et de la Navigation

Rue du Stand 36 - Genève

Tenue de sortie pour tous les officiers incorporés et membres du comité
Tenue civile ou de sortie pour les officiers libérés de leurs obligations militaires

PROGRAMME

- 1700 Ouverture de l'Assemblée, annonce
- « Hymne national »
- Message des Autorités de la République et canton de Genève
- Allocution de Monsieur le Commandant de corps Laurent MICHAUD,
Chef du commandement des Opérations
- « Aux armes Genève »
- Partie statutaire (Ordre du jour)

1.
Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 11 décembre 2020 (publié dans le bulletin EclairaGE n° 3/2021)

2.
Rapports de l'exercice «J'avais un Camarade»

3.
Présentation des comptes

4.
Approbation des comptes et décharge au comité

5.
Elections statutaires (président, comité et vérificateurs aux comptes) *

6.
Divers, propositions individuelles*. «Cè qu'è lainô»

1815 – Accueil des nouveaux membres

1900 – Vin d'honneur (généreusement offert par la République et canton de Genève)

Les propositions individuelles ainsi que les candidatures au comité doivent être transmises avant le 30 octobre 2021, par écrit, à l'adresse Société Militaire de Genève, 1200 Genève ou par e-mail à g.genoud@smg-ge.ch

Lt col EMG Guillaume GENOUD
Président

PROGRAMME DES CONFÉRENCES DU DEUXIÈME SEMESTRE 2021

Local SMG 5 rue des Granges à 12h15

mardi 28 septembre

Col EMG Norberto BIRCHLER.
Officier instruction à l'EM des Forces terrestres, ancien président de la SMG.
Vérificateur à temps partiel au service de la Paix.

mardi 26 octobre

Col EMG Denis MASTROGIACOMO.
Chef de l'Etat-Major cantonal de liaison territorial Genève Rôle,
missions et engagement d'un Etat-major cantonal de liaison territorial au profit des autorités civiles.

mardi 30 novembre

Col EMG Flavien SCHALLER.
Chef groupe Etat-Major B du Commandement des opérations Géopolitique du point de vue russe.

mardi 14 décembre

M^e Alain MARTI Patriote passionné d'histoire.
Les Bourbakis et les événements de 1870-1871, suivi du traditionnel bris de la marmite de l'Escalade.

Visite extra-muros

mercredi 27 octobre à 18h00

M. Yves BESENÇON.
Directeur de l'arsenal cantonal de Genève.
Visite du centre de logistique civil et militaire, suivi d'un repas convivial (facultatif)
Route d'Aire-la-Ville 70, 1288 Aire-la-Ville.

KYOS

Nous aspirons à rendre
l'informatique la plus simple,
la plus adaptée et la plus
sécurisée possible.

Kyos Genève

Ch. Frank-Thomas 32
1208 Genève
Suisse

T. +41 22 566 76 30

www.kyos.ch

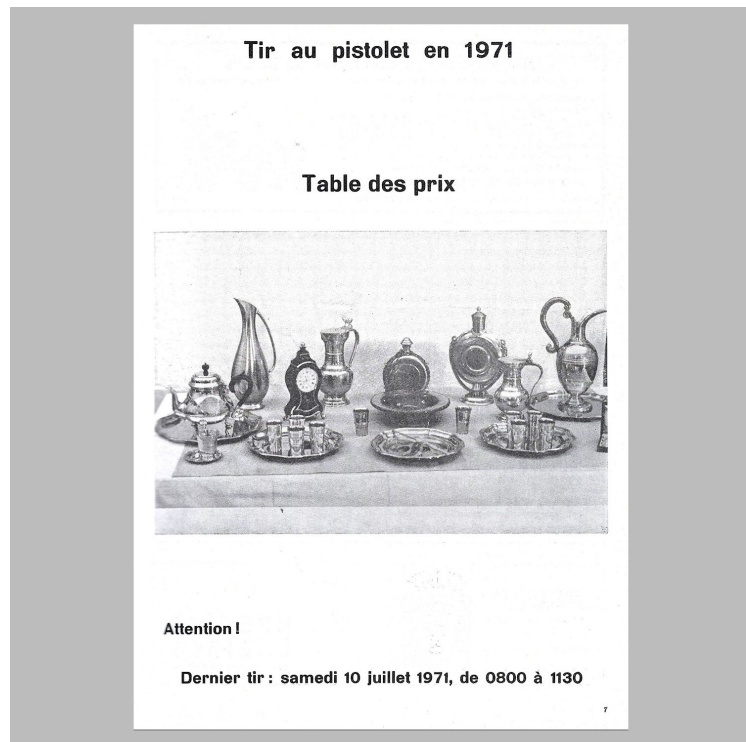
IL Y A 50 ANS, DANS LES ARCHIVES DE LA SMG

Par l'of spéc (cap) Catalina ROTH, rédactrice en chef a.i.

Cette nouvelle rubrique «Il y a cinquante ans» a pour but d'emmener nos lecteurs et lectrices dans les archives de notre belle bibliothèque et de replonger dans l'ambiance du début des années 70.

Nous nous étions quittés en mars 1971, nous reprenons donc nos pérégrinations archivistiques aux numéros d'avril, mai et juin. On y retrouve des thématiques qui paraissent encore actuelles, comme l'acquisition de nouveaux avions de combat, mais ce n'est pas l'objet de cette rubrique, car tant les aspects techniques que tactiques de la question me sont étrangers.

Selon la même approche que précédemment, j'ai sélectionné deux thématiques conjointes de ces numéros : la dévaluation de l'exigence suite au rapport Oswald abordée par le major TROYON (c'est également le titre de son article) et le rôle du chef, décrit par le lieutenant-colonel REISER. J'aurais pu en ajouter une troisième, l'analyse d'une étude du col Arnold COMTE, intitulée «Une conception tactique à la dimension d'un petit pays: La force du faible réside dans les faiblesses du fort», qui occupe presque entièrement le numéro du mois de mai. Il m'a paru cependant préférable que cette rubrique ne se transforme pas en essai universitaire du fait de sa longueur.



La table des prix du tir au pistolet du numéro d'avril 1971

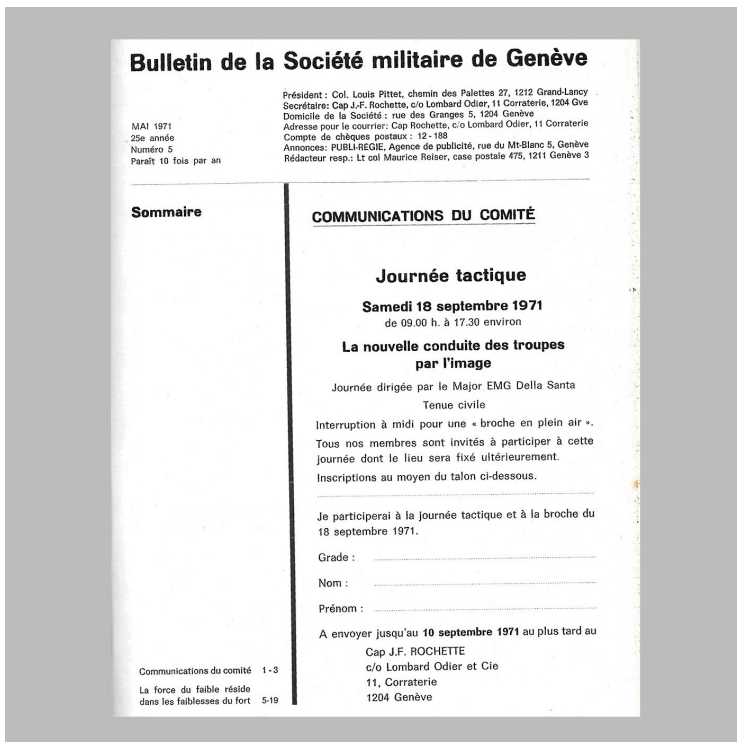
1. La dévaluation de l'exigence, selon le major TROYON

Une fois n'est pas coutume, je commencerai par « la fin », avec le commentaire du point de vue du major TROYON sur la réforme de l'armée, publié dans le bulletin n°6, en juin 1971. S'il salue quelques points positifs, nous verrons qu'il ne mâche pas ses mots en ce qu'il considère comme nuisible de cette réforme faisant suite au rapport Oswald, dont nous avons brièvement parlé dans le numéro du mois de juin.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que les conclusions de la commission ne vont pas dans le sens qu'il faudrait, puisque «face à la mode de relâchement moral et physique que nous vivons et n'osant plus «tenir», le rapport Oswald nous propose... la dévaluation de l'exigence» . On aurait presque le sentiment d'une trahison, avec des formulations

comme «le coup de Berne a réussi», ou «Bravo Messieurs de Berne, le coup bas a porté, mais le pari que vous venez de lancer, vous le perdrez» . Il faut préciser que le visiblement, ni le corps des instructeurs, ni les commandants de divisions n'avaient été mis au courant.

En premier lieu, la composition de la commission fait l'objet de la critique du major, car «il est aberrant de constater qu'aucun commandant de compagnie en titre n'en fait partie. Cela est proprement scandaleux» , s'autorisant au passage une petite pique à l'encontre des officiers EMG: «chacun sait qu'il faut de l'intelligence pour faire partie de cette élite pensante, ce qui ne prouve nullement, à mon sens, que ceux-ci sont aussi des meneurs d'hommes» . En résumé, «il fallait des praticiens (...) et non seulement des théoriciens».



Une « journée tactique » avec son talon réponse

Puis, il accuse les autorités civiles et militaires de confondre l'important et l'accessoire dans leur prise de décision. Par exemple, il lui semblait bien plus urgent de se prononcer sur le statut des instructeurs, qui, selon ses mots «traîne depuis plus de vingt ans» . Néanmoins, le major reconnaît

quelques améliorations à cette réforme, comme l'autorisation pour le soldat à se mettre en civil lors de congés, la suppression du salut entre militaires, sauf lors d'un contact direct entre supérieur et subordonné, ou encore la réception d'un nouvel uniforme pour le soldat («On se demande ce que l'on attend pour passer à la réalisation de ce problème de toujours» commente-t-il juste après).

Sur les éléments d'après de l'ordre du démagogique, en revanche, le major ne suit plus du tout «leurs Excellences de Berne. Au niveau formel, la suppression de «mon» capitaine a selon lui, autant de raison d'être que l'utilisation de «curé» ou «pasteur» en supprimant le «Monsieur» et le remplacement de «à vos ordres» par «compris» «est une solution de facilité partant de faiblesse», puisque rien ne prouve «que celui qui a dit compris a réellement compris» .

Après avoir raillé la modification de la position normale («Si difficile que cela de se redresser en joignant les talons? Allons donc, quelle dérision. Et la belle allure qu'ont nos soldats, jambes écartées devant leur drapeau. Beau résultat des cogitations au plus haut niveau de la hiérarchie. Ridicule... mais on n'en meurt malheureusement pas.»), le militaire blâme les autorités pour la suppression du drill et l'imprécision de l'article du règlement de service relatif... à la chevelure!

En conclusion de sa critique, et ce sera également la mienne pour cette partie, notre major irrité rappelle que «la discipline n'admet ni faiblesse ni compromis». Il est clair qu'avec un regard de jeune militaire cinquante ans plus tard, les ajustements introduits par cette réforme ne me semblent pas mettre la discipline grandement en danger. Cependant, les personnes qui ont connu l'armée dans les années 70 seront peut-être plus à même que moi de dire si elle y était meilleure. Finalement, la discipline peut prendre plusieurs formes et pour l'avoir observé, je sais qu'elle ne se reflète pas que dans une posture ou dans une coupe de cheveux.

MM. BRUNSCHWIG,	Pharm. Nouvelle, bd Georges-Favon	tf 25 40 65
BUCHS,	Pharm. de Coutance, rue de Coutance 12	tf 31 15 60
HABEL,	Pharm. place Claparède, rue Emile-Yung 1	tf 46 46 99
LANG,	Pharm. de la place du Cirque	tf 24 27 57
MARTIN,	Pharm. des Bergues, quai des Bergues 25	tf 32 29 85
P. de TOLEDO,	Pharm. Principale, rue du Marché 11	tf 26 42 30
WAECHTER,	Pharm. de Plainpalais, rue de Carouge 13	tf 24 28 10
WIDEMANN,	Pharm. des Lilas, rue de la Servette 71	tf 34 70 10

TOUS OFFICIERS ET PHARMACIENS
se recommandent aux officiers de la Société Militaire

Par une exécution consciencieuse et rapide de toutes vos ordonnances (Caisses maladie, assurances accidents, Caisse Nationale), par des livraisons à domicile, ils vous donneront entière satisfaction.

Officiers et pharmaciens

2. Réflexions autour du rôle de chef

Dans son éditorial au numéro d'avril 1971, le lieutenant-colonel REISER donne quelques éléments sur manière de conduire de la troupe, «le principal – et la difficulté» de la tâche d'officier. A cette occasion, il énumère les qualités dont le chef doit faire preuve, à commencer par un niveau d'exigence: «Exiger ce qui est nécessaire – rien de plus – mais alors l'exiger à fond, avec opiniâtreté. Peu importe si l'on dépasse un peu la mesure et puis si l'on rend progressivement la main jusqu'au point exact ; il ne faut surtout pas faire la folie de tenter la voie inverse» .

En effet, il ne faut pas avoir peur de viser «un haut degré de discipline» et de mettre des « moyens énergique et persévérants pour l'obtenir », car ce qui est attendu avant tout d'un chef est le succès ; «or il n'y a pas de succès sans discipline» . On retrouve donc une valeur chère au major TROYON.

Plus loin, le rédacteur responsable explique qu'un chef doit inspirer une certaine crainte, que lorsqu'il

apparaît, «les vareuses doivent se boutonner, les démarches se raffermir» . Cependant, le chef doit manifester «une bienveillance active envers ses subordonnés», il faut qu'«auprès de lui il fasse bon vivre» (il dit même «pour empoisonner la vie rien ne vaut un chef bête et méchant»), car la soumission d'autant d'hommes, parfois plus intelligents ou cultivés, «mérite chez leur chef un sentiment de respect» .

Attention tout de même, car malgré la courtoisie de mise, le chef doit également garder une certaine réserve vis-à-vis de ses subordonnés. Réserve qui ne doit cependant pas être confondue avec la distance. «Le soldat méprise le chef familial comme aussi celui qui recherche la popularité» .

Bien que je sois d'accord avec la majorité des énoncés du lieutenant-colonel, il y a une qualité qui aurait mérité d'être au moins mentionnée: l'exemplarité. Peut-être était-elle si évidente que n'était pas nécessaire, mais j'y tiens. Un chef est avant tout un modèle et aucune des qualités citées précédemment n'aura de crédit si l'on ne fait pas preuve d'une exemplarité irréprochable. A ce titre, la devise actuelle des officiers prend tout son sens : *exemplo ducemus*. Si comme le dit justement le lieutenant-colonel REISER être un chef est l'«un des grands honneurs d'une vie» , cela demeure une grande responsabilité.

PORTRAIT COL EMG DENIS MASTROGIACOMO, CANDIDAT À LA PRÉSIDENTE



Militairement : chef de l'état-major cantonal de liaison territorial Genève (EM cant li ter) jusqu'à fin 2021

Professionnellement : chef du département sûreté de Genève Aéroport depuis janvier 2020

Valeurs : Confiance, loyauté et exemplarité

Comme candidat à la présidence, Le col EMG MASTROGIACOMO met à disposition de la SMG, de par son expérience militaire et professionnelle, de larges connaissances du réseau de la sécurité sur le canton.

De plus, vice-président de la SMG de 2010 à 2018, il connaît très bien le fonctionnement de notre société, de son comité et des défis qui nous attendent. Et de les relever avec l'engagement et la volonté de réussir qui l'animent dans tout ce qu'il entreprend.

PFS

CONSEILS SA

ASSURANCES &
GESTION DE PATRIMOINE

Conseil en Assurances, Prévoyance professionnelle et planification à la retraite

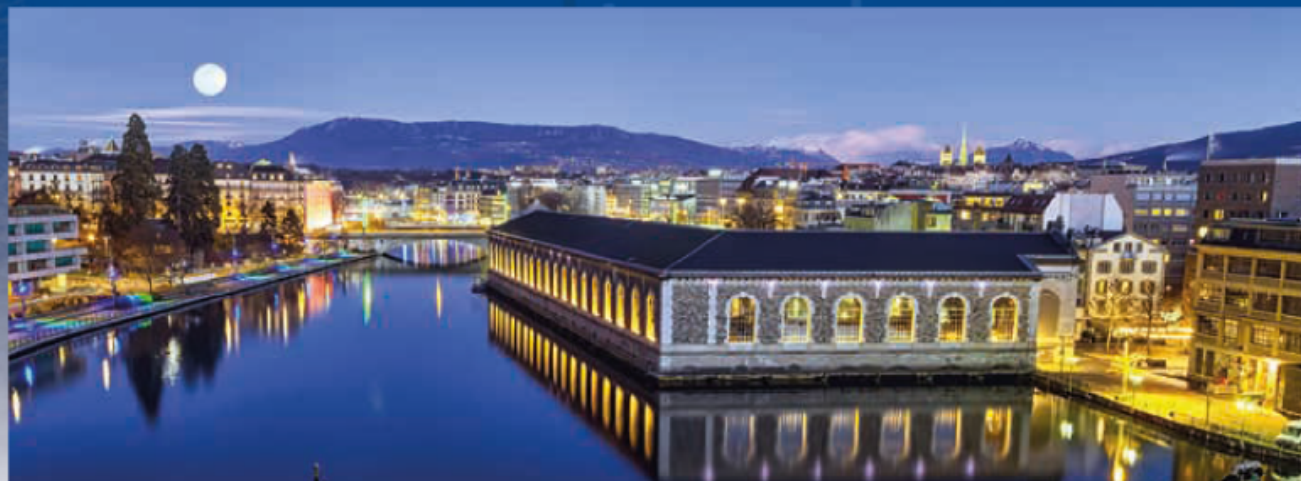
Votre contact :

Philippe Schwarm

T. 022 817 05 05

contact@pfsconseils.ch | www.pfsconseils.ch

Rue de la Synagogue 41, 1204 Genève



COLLOQUIO (ARMÉE) VERSUS DIOMEDE (POLICE)

Les 15 et 16 juin 2021 à Genève

Par le Lt-col François WARIDEL, chef des opérations de la police cantonale genevoise

Quelques jours avant Pentecôte, nous apprenions par nos contacts des représentations américaines et russes à Genève que des équipes avancées de sécurité se rendraient à Genève pour préparer le sommet présidentiel entre Messieurs les Présidents Joe BIDEN et Vladimir POUTINE, pour déterminer notre capacité «d'accueil» d'une telle rencontre. Dès cet instant, les différents partenaires de la police genevoise ont été informés et le rythme était donné le mardi 25 mai, en apprenant par nos contacts américains que la rencontre aurait lieu entre les 15 et 16 juin à la Villa La Grange. Du côté russe, il fallut attendre une confirmation la semaine précédant le sommet, laissant planer une certaine incertitude sur sa tenue. Rappelons qu'une telle rencontre entre les USA et la Russie n'avait plus eu lieu à Genève depuis 1985.

Les défis que nous avons dû relever étaient multiples, comme garantir la sécurité des deux présidents et celle des délégations, composées chacune d'environ 800 personnes, sans compter les journalistes du monde entier. Nous avons aussi dû sécuriser les différents périmètres d'exclusion, les sites comme les hôtels, l'aéroport et les 30 hectares du Parc La Grange; garantir et sécuriser des voies de circulation libres des VIP avec pour chacun, un parcours d'urgence vers les hôpitaux et un pont séparant les deux rives; tout ceci dans un délai de trois semaines avec des demandes incessantes et continues, parfois contradictoires, de la part des deux services de sécurité.



Géographiquement, les hôtels retenus et l'aéroport se trouvent sur la rive droite du canton; le Parc La Grange sur la rive gauche du lac, en bordure d'un quartier d'habitations avec des immeubles dont les appartements situés en hauteur ont une vue sur le Parc et la Villa La Grange.

La menace terroriste et le risque d'espionnage prohibé de plusieurs services de renseignement agressifs étaient considérés comme élevé. En revanche, le risque de cyberattaques jugé au début comme faible a été élevé quelques jours avant le sommet, comme celui sur certaines installations critiques.

Pour un tel engagement, la police genevoise n'a pas tous les moyens à sa disposition ni les ressources en suffisance. Elle a donc dû faire appel aux renforts concordataires des cantons et à l'armée suisse dans le cas d'un engagement subsidiaire d'appui.

La planification a donc débuté avec le commandement de la division territoriale 1, au travers du colonel EMG Denis MASTROGIACOMO, chef de l'état-

major cantonal de liaison territorial de Genève (EM cant li ter GE) et du colonel Philippe FLEURY, chef de l'état-major sûreté aéroport (AERO SUBITO), le commandement des forces aériennes avec le colonel EMG Pierre-Yves EBERLE et le commandement des opérations avec le colonel EMG Davide CASTELLI.

C'est ainsi qu'une centaine de camions de matériel a pris le chemin de Genève pour une livraison express dans le cadre de COLLOQUIO. La protection civile, avec les troupes engagées par le commandement des opérations ainsi que des éléments de la police genevoise et des aspirants de police de Savatan, se sont attelés à sécuriser les 30 hectares du parc La Grange, comme les hôtels et certains autres lieux stratégiques.



La mise sur pied d'AERO SUBITO et d'AMBA CENTRO a permis de renforcer la sécurité de l'aéroport international et de relever la police dans sa mission de sécurité des missions diplomatiques. Des éléments de défenses aériennes ont aussi été déployés sur la rive gauche du lac, assurant la sécurité aérienne avec le déploiement des patrouilles policières anti-drones.

Pour tenir le secteur lacustre, des éléments du détachement de reconnaissance de l'armée 10 (DRA 10) avec leurs moyens, ont renforcé le dispositif en

complémentarité des autres groupes d'intervention et la police de la navigation. Cela a permis de faire face à quelques tentatives d'intrusions d'embarcations civiles dans ce secteur et de couvrir les convois durant le parcours le long du plan d'eau.



Pendant la durée du séjour du président américain et du sommet présidentiel, un officier de l'EM cant li ter était présent au poste de commandement centralisé de la police garantissant une conduite efficace des opérations au vu de la multiplicité des engagements à mener de concert. Les changements continuels et rapides des programmes des VIP ont donné un rythme particulier à la conduite de l'engagement et éprouvé la coordination, comme la synchronisation des actions des troupes engagées.

Aucune opération sans imprévu ! Par exemple, nous avons pu engager en urgence un EC-635 avec tireurs d'élite du détachement spécial de la police militaire (dét spéc PM) pour couvrir par les airs un convoi sans le faire attendre plus de 4 minutes suite à une détection de menace élevée. L'engagement du dét spéc PM et du DRA 10 a encore une fois démontré l'utilité et la complémentarité des forces spéciales de l'armée avec les groupes d'intervention et de protection rapprochée.

L'opération COLLOQUIO versus DIOMEDE a prouvé, s'il le fallait encore, que nous étions rompus à travailler ensemble, toujours alignés efficace-

ment sur l'objectif, en parfaite complémentarité lors d'un engagement subsidiaire complexe grâce aux très hautes compétences des parties. Comme à chaque fois, la police genevoise a pu compter sur le soutien indéfectible de l'EM canton et du divi-

sionnaire Yvon LANGEL, commandant de la division territoriale 1, des forces aériennes et du commandant de corps Laurent MICHAUD, chef du commandement des opérations de l'armée.



AVION DE COMBAT: LE PARI RISQUÉ DU CONSEIL FÉDÉRAL

Par le maj Patrick MAYER, responsable des questions de politique de sécurité, Société Suisse des Officiers

C'est peu dire que le choix de l'avion américain F-35 a laissé perplexe de nombreux acteurs du secteur aéronautique et de la politique.

La Conseillère fédérale AMHERD avait certes annoncé de longue date que, contrairement à une pratique internationale courante, le processus de sélection serait transparent et que le rapport coût-bénéfice serait la base de la décision. Ce qui a notamment interpellé est que le F-35 ait été qualifié d'avion le moins cher, de loin, ce alors qu'un rapport officiel américain très récemment publié s'inquiétait de coûts d'exploitation démesurément élevés.

Le Chef d'Etat-Major de l'US Air Force déclarait même à propos du F-35 : «on ne conduit pas sa Ferrari pour aller au travail tous les jours; on la conduit seulement le dimanche.» Tant le Corps des Marines, que la Navy et l'Air Force cherchent à réduire leurs acquisitions de cet avion.

Certes, l'avance technologique incontestable de cet appareil a été mis en avant, de même que son potentiel de développement pour les prochaines décennies. L'aspect «bénéfice» a été pleinement valorisé. Reste qu'à ce jour, quelque 800 défauts non fédéral corrigés ont été officiellement constatés et donnent lieu à quelque déception chez de nombreux Etats ayant acheté le F-35.

L'aspect politique de l'acquisition n'échappant à personne, le Conseil était attendu au contour. Tentant de l'éluder par une argumentation juridique, Madame AMHERD a laissé une partie de son auditoire bien dubitative. Il peut en effet paraître très étonnant de s'abriter derrière une pseudo obligation de s'en tenir à l'offre juridiquement, techniquement et commercialement la mieux notée.

L'article 10 de la Loi fédérale sur les Marchés Publics ne stipule-t-elle pas : «ne sont pas non plus soumis à la présente loi les marchés publics (...) dont l'exemption est jugée nécessaire pour la protection et le maintien de la sécurité extérieure ou intérieure ou de l'ordre public»? Cette disposition, reprise telle quelle des règles de l'OMC, est celle qui permet à tous les Etats d'opérer les choix d'armement sur des critères politiques.

De deux choses l'une: soit le choix d'un appareil américain est politique, soit le Conseil fédéral a sciemment négligé sa coopération militaire et stratégique avec l'Union européenne ou l'un de ses pays.

Ce faisant, le Conseil fédéral a aussi encouragé le GSsA, les Socialistes et les Verts à lancer leur initiative demandant qu'aucun appareil américain ne soit acheté avant 2040.

Que pourrait-il maintenant se passer? Les signatures nécessaires seront remises cet automne et le texte de l'initiative sera soumis au peuple en 2023 ou 2024, juste avant ou juste après les élections fédérales.

Le Conseil fédéral, cet automne, préparera son «Message» pour le parlement, permettant à ce dernier d'étudier le projet d'acquisition et de décider de son sort au second et troisième trimestre 2022. Le parlement pourrait refuser le F-35 et devrait alors livrer au Conseil fédéral un signal sur ses attentes, ce qui amènerait à une autre proposition peut-être un an plus tard. Le parlement pourrait accepter le F-35, dont la signature du contrat d'acquisition serait téméraire – presque impossible – alors que le peuple devra encore s'exprimer.

Le rejet de l'initiative ne va en effet pas de soi, même si les partis de Droite se montrent assez confiants en Suisse alémanique. Rappelons que le principe même du renouvellement des Forces aériennes n'a été accepté en septembre 2020 que par une très courte majorité de 50,1% de la population. On parle beaucoup du refus à venir de l'initiative par une majorité des cantons, qui devra en effet être atteinte aussi. L'argument ne résiste pas à l'examen. Il suffit de constater qu'une belle majorité de cantons, y compris les plus petits de Suisse centrale, était à deux doigts de basculer dans le camp adverse en septembre dernier.

Si l'initiative venait à être acceptée par le peuple et les cantons, on devrait renoncer aux avions de

combat dans les Forces aériennes suisses, ou relancer un appel d'offres, vu le temps séparant le dernier, qui date de 2018, et les mois qui suivraient la votation.

En un mot comme en cent, sans être tenu au résultat de l'évaluation apparaît comme un pari terriblement risqué. «Risqué» n'est pas «perdant», bien évidemment.

Voyons déjà ce qu'en pensent le Conseil national et le Conseil des Etats l'an prochain. La balle est dans leur camp. Accepteront-ils le F-35? Le refuseront-ils avec une approche politique différente?

